

DOSSIER pour l' **Assemblée Générale de la**

**FÉDÉRATION DES SYNDICATS DES
APICULTEURS DU BAS RHIN**

Le 15 mars 2020 à Reichstett

SOMMAIRE

1- Invitation	pages	À 2-À
2- Pouvoir	page	5
3- Rapport de l'assemblée générale du 17 mars 2019	pages	6 -12
4- Rapport d'activité 2018	page	13
5- Rapport moral 2018	pages	14 – 19



FÉDÉRATION DES SYNDICATS DES APICULTEURS DU BAS RHIN

Assemblée Générale de la Fédération des syndicats du Bas-Rhin clôturant l'exercice 2019

Mesdames et Messieurs, très cher(e)s membres,

J'ai l'honneur de vous inviter au nom du comité de la Fédération des syndicats des apiculteurs du Bas-Rhin à assister à notre Assemblée générale annuelle. Elle se tiendra **le dimanche 15 mars à Reichstett**. L'adresse est la suivante : Salle des Fêtes de Reichstett, place du Gymnase, 67116.

Veuillez, s'il vous plaît, prendre vos dispositions afin de vous faire enregistrer à l'accueil avant l'heure de début de la séance qui est **prévu à 9h00**. Voici le programme de la journée que nous vous proposons :

- **9H00 / 12h00** **Assemblée générale ordinaire**
- **12h00 / 13h45** **Repas** (sur réservation 22 €/personne)
- **14h00** Conférence de **Yves Le Conte, directeur de recherche à l'INRAE**

Voilà comment il se présente :

Après des études universitaires en Biologie, j'ai réalisé une thèse sur les interactions abeille-varroa, puis intégré l'INRA d'Avignon en 1990. Depuis, je développe des programmes de recherche sur la communication chimique chez les abeilles, sur les mécanismes, l'évolution et les perturbations des régulations sociales des colonies, et sur le parasite de l'abeille, Varroa destructor. Depuis quelques années, mon activité s'est centrée sur la compréhension des phénomènes responsables du déclin des populations d'abeilles avec une approche pluridisciplinaire aux niveaux physiologique, comportemental, écologique, pathologique et éco-toxicologique dans une échelle expérimentale qui s'étend de la cellule au paysage. Je pratique l'apiculture depuis 45 ans.

- **16h15 / 16h30** **Pot de l'amitié**

Voici le détail du programme :

9H00 / 12h00 Assemblée générale statutaire, ordre du jour :

- Accueil du président
- Adoption du compte rendu de l'assemblée générale ordinaire 2018
- Rapport moral 2019
- Rapport d'activité 2019
- Rapport financier de l'exercice 2019

- Rapport des réviseurs aux comptes de l'exercice 2019. Vote du quitus.
- Désignation des réviseurs aux comptes pour l'exercice 2020
- Fixation de la cotisation pour l'exercice 2021
- Election du tiers sortant :
- Les sortants sont : Mr Charles Geib et Mr Sébastien Berger
- Plusieurs postes sont à pourvoir, le comité a besoin d'être rajeuni et renouvelé. Veuillez, s'il vous plaît, adresser vos candidatures au président à l'adresse suivante : michel.kerneis67@gmail.com

Nous ferons ensuite le point sur les sujets suivants :

1° Actions militantes menées en 2019

- **Agro parade** devant le Parlement européen le 22 octobre 2019 à Strasbourg
- Dépôt d'un amendement à la loi de finance 2020 pour une **franchise fiscale** sur les 50 premières ruches.
- Défense des qualités environnementales de nos abeilles – chantiers de **plantations de haies - victoire de l'UNAF** face au Sulfoxaflor

2° Amélioration organisationnelle, la mise en œuvre d'Assoconnect

- mise en place d'un cycle de formation pour les référents des associations concernées.

3° Confédération

- Assemblée générale du 18 janvier 2019
- Formation des moniteurs
- Concours des miels 2020
- Demande de l'INAO et de l'ODG miel d'Alsace de mise en conformité avec la loi de la dénomination du concours des miels

Tirage de la loterie.

Le lot est constitué par le livre de Sam Droege et Laurence Packer « Abeilles, face à face avec les espèces les plus incroyables du Monde »

12h00 / 13h45 Repas

Cette année nous proposons deux menus l'un carné et l'autre végétarien pour un montant de 22 euros. Les boissons sont à la charge des convives.

***Entrée : Le Médaillon de pâté en croûte « Richelieu » - Duo de crudités fines

***Plat : La Choucroute Garnie aux 3 viandes cuites au Crémant d'Alsace

***Dessert : Eclair

Composition : Choucroute salage traditionnelle « Maison Ades » Krautergersheim, poitrine de porc fumée maison, lard salé maison, palette de porc fumée maison, knacks extra maison, pommes de terre vapeur, moutarde d'Alsace « Alélor » en cassolette sur table. Toutes les charcuteries maison sont produites à partir de porc d'Alsace élevage traditionnel.

Menu végétarien

***Entrée : Assiette de crudités

*** Plat : Falafels accompagnés de pâtes fraîches

***Dessert : Eclair

Les repas sont à réserver auprès du trésorier de la Fédération Mr Charles Geib 21 rue des chaumières 67240 Schirrheim - charles.geib@wanadoo.fr. avant le 9 mars.

14h00 / 16h15

Conférence de Yves Le Conte directeur de recherche à l'INRAE PACA travaille à l'unité de recherche 406 Abeilles et Environnement.

L'état de la lutte contre le varroa, parasite de l'abeille domestique

Depuis l'apparition de varroa en France en 1982, les méthodes de lutte contre cet acarien ont beaucoup évolué, ainsi que la relation entre l'hôte et le parasite.

Après un bref rappel de la biologie et de l'épidémiologie du varroa, nous nous intéresserons à l'évolution des modes de lutte, en particulier la lutte chimique et ses différents outils, la lutte biologique, et la sélection d'abeilles résistantes au parasite.

16h30 Pot de l'amitié

17H00 Fin de la journée

En espérant vous retrouver nombreux pour nous témoigner de l'intérêt que vous portez aux nombreux chantiers que nous avons entrepris pour défendre l'abeille et l'apiculture locale.

Je vous adresse au nom du comité nos salutations confraternelles et amicales.

Patrice Benoist

Secrétaire de la Fédération des syndicats apicoles du Bas-Rhin



FÉDÉRATION DES SYNDICATS DES APICULTEURS DU BAS RHIN

POUVOIR

Je soussigné(e),

Président(e) du syndicat

donne tout pouvoir à

pour me représenter et prendre position pour tous votes ou décisions prises au cours de
l'Assemblée générale Ordinaire de la Fédération des syndicats des apiculteurs du Bas-Rhin
le dimanche 15 mars 2020.

A, le

(Prénom + Nom)

.....

Signature



FÉDÉRATION DES SYNDICATS DES APICULTEURS DU BAS RHIN

Président: Michel Kernéis 51, rue des Pluviers 67 100 STRASBOURG
Vice-Président: Francis Blum 8, rue des Perdreaux 67 110 NIEDERBRONN les
BAINS Vice-Président: Jean-Jacques Martz 6, rue du Temple 67550 OFFENDORF
Secrétaire: Michel Muhr 9, rue des Serins 67 100 STRASBOURG
Trésorier: Charles Geib 21, rue des Chaumières 67 240
SCHIRRHEIN

Rapport de l'assemblée générale du 17 mars 2019

Ce 17 mars 2019, a eu lieu à l'Espace d'animation rural de Steige, l'assemblée générale ordinaire de la Fédération des Syndicats des apiculteurs du Bas-Rhin.

Sont présents du comité: Kernis Michel, Muhr Michel, GEIB Charles, Blum Francis, Kamerer Andre, Lickel Gérard, Deis Bernard, Heinz Sebastien, Benoist Patrice, Berger Sebastien(retard excusé)

Absent excusé: Martz Jean-jacques, Kernel Marc

Invités absents et excusés: M. Mangin , maire de Steige, Me Conacci, conseillère départementale

Sont présents dans la salle 75 personnes et 22 associations sont représentées sur les 31 que compte la fédération.

Ouverture de la séance à 9h00

La séance est ouverte par Michel Kerneis à 9h00 , par un mot de bienvenue et laisse la parole à M Kernel Pierre, apiculteur à Steige, à la retraite, celui-ci , délégué par le syndicat des apiculteurs de Ville , nous présente sa commune, l'histoire de celle-ci, sa géographie, sa flore apicole et rappelle que 3 apiculteurs vivent à Steige et 8 sont actifs avec près de 300 ruches.

Il excuse le maire M Mangin et la conseillère départementale Me Conacci qui n'ont pas pu être présent à cette AG.

La parole est laissée à Me Estelle Ferrari, présidente du syndicat de Villé, elle nous présente son syndicat fort de 130 membres, possédant un rucher école à Breitenbach, ayant 2 moniteurs, et quelques dégustateurs. Elle nous expose les projets de l'association qui sont la mise en place d'un atelier cire et à court terme d'une miellerie pour 2020.

Ouverture de l' AG statutaire, minute de silence et ordre du jour

Michel Kerneis remercie le syndicat de Villé d'accueillir l'assemblée générale de la fédération apicole du Bas-rhin, et propose une minute de silence pour les apiculteurs disparus en 2018, puis nous annonce l'ordre du jour.

Lecture et approbation du rapport de l'assemblée générale du 18 mars 2018

Le secrétaire Michel Muhr procède à la lecture du rapport de l'assemblée générale de l'année précédente. Ce rapport est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

Lecture du rapport moral de l'année 2018

Michel Kerneis présente un rapport détaillé et fourni de nombreux sujets tels que :

- une bonne année apicole 2018 confirmé par l'inscription de nombreux miels au concours , malgré une faible présence d'apiculteurs bas-rhinois,
- de l'organisation d' une mobilisation nationale pour l'apiculture française le 7 juin 2018, ou il a tenté de défendre les intérêts des apiculteurs amateurs,
- de la prise de la présidence de la confédération apicole alsacienne par la fédération apicole du bas-rhin,
- du tirage d'un fascicule à 3700 exemplaires pour les 30 ans du concours de miel, distribué aux différents syndicats,
- des projets de la FRAGE concernant les subventions pour les syndicats d'apiculteurs amateurs,
- de la mise en place de formations de dégustateurs et de moniteurs,
- de la diffusion de l'Apiculteur alsacien en format numérique, occasionnant une grosse économie par rapport à la version papier,
- de la réunion des deux fédérations en une entité , sur le modèle de la région Alsace, malgré un refus catégorique du président de la fédération haut-rhinoise,
- du projet de caravane pour l'opération 'une haie pour les abeilles et les la biodiversité' en partenariat avec l'association 'haies vives',
- de la conclusion d'un bilan positif de la présidence de la confédération par la fédération bas-rhinoise, et en remercie les différents acteurs,

Une copie complète du rapport sera joint en annexe à ce rapport.

Ce rapport est accepté à l'unanimité par l'assemblée .

Lecture du rapport financier pour l'année 2018

Le trésorier Charles Geib présente les comptes de la fédération du bas-rhin, à l'aide de support visuels et détaillés, ils sont clairs, explicites et nous annonce que des soldes positifs concernant tous les comptes.

Les réviseurs aux comptes ont pu accéder à tous les documents, en toute convivialité.

M Heintz Sebastien, réviseur aux comptes, approuvé par Me Erb Doris et Hoerter

Laurence, lis le rapport des réviseurs en remerciant Charles Geib de son accueil, et propose le quitus pour l'exercice 2018.

Le quitus est donné et adopté à l'unanimité.

Les réviseurs aux comptes

Les réviseurs aux comptes étant arrivés au terme des 2 années de révisions, ils seront remplacés par Benoit Urban du syndicat de Bischwiller, de Daniel Luck du syndicat de Molsheim et de Roger Gangloff du syndicat de Villé.

Lecture du rapport d'activités pour l'année 2018

Michel Kerneis énumère les 23 points concernant les actions de la fédération apicole du bas-rhin, rapport adopté à l'unanimité.

une copie sera jointe en annexe.

Fixation de la cotisation fédérale 2020

La cotisation ayant été relevée à 14 euros en 2018 pour 2019, il n'y a pas de proposition d'augmentation envisagée pour 2020.

Election du tiers sortant

Bernard Deis, membre sortant, volontaire pour renouveler son mandat, entériné à

l'unanimité,

Candidature:

-Estelle Ferari, présidente du syndicat de Villé,

- Jacques Vacheret, du syndicat de Bischwiller et environs,

- Patrice Benoist, coopté en 2018, président de l'association Abeilles et partage

Ces 3 candidatures sont entérinés à l'unanimité.

Michel Kerneis se félicite d'avoir à nouveau 12 membres au CA de la fédération ,

il annonce une réunion du bureau le 25 mars 2019 à Reichstett.

Organisation de l'assemblée générale 2020

Michel Kerneis lance un appel à candidature pour l'organisation de l'assemblée générale de 2020, Charles Geib rappelle les conditions , et Sebastien Berger propose le syndicat de Reichstett

Caravane haies vives

Michel Kerneis présente l'opération haies vives d'alsace, les 6 chantiers de 2018, explique une journée type et annonce les projets 2019 déjà annoncés,et annonce que la fédération allouera un budget de 3000 € à se partager entre les différents projets, à hauteur de 30% par projets.

La réforme du statut social de l'apiculteur.

Rabaissement du seuil d'obligation de cotisation solidaire MSA de 49 ruches à 15 ruches et 4 heures de marché par semaine. Cela s'ajoute à la suppression de la franchise fiscale sur les 9 premières ruches et la mise en place de la fiscalisation à partir du premier pot de miel vendu. La professionnalisation est bien avancée. Il semblerait qu'à l'avenir seul les ruchers écoles animés par des ADA délivreront les certificats et diplômes nécessaires pour obtenir les numéros d'immatriculations rendant possible une exploitation commerciale d'un cheptel de ruches.

Ainsi nos ruchers écoles et nos moniteurs ne seront plus aptes qu'à former des apiculteurs de loisirs. L'apiculture alsacienne telle que nous la connaissons actuellement pléthorique et dynamique est donc condamnée à terme.

Plaidoyer pour une fusion des deux fédérations

Comment s'organiser pour se battre et résister à la professionnalisation forcée décidée au ministère à Paris sous la férule de la FNSEA ? Il faudrait en premier se rassembler avec les Haut- Rhinois pour être plus gros, plus forts, plus représentatifs afin de mieux défendre notre modèle alsacien....mais là nous nous heurtons malheureusement à un obstacle de taille. La position intransigeante du président de la Fédération des apiculteurs du Haut-Rhin

Opération de contrôle et d'étalonnage de réfractomètres.

Nous lançons en partenariat avec le laboratoire vétérinaire départemental (LVD) de Colmar une opération de contrôle et d'étalonnage de réfractomètres. Nous enregistrons pendant le concours des miels encore trop d'échantillons dépassant les limites de taux d'humidité qui permettent une parfaite conservation des produits. Le coût a été négocié sur une base de 50 réfractomètres pour un prix de seulement dix euros par appareil testé et réglé. Les dépôts seront à effectuer par syndicat le 19 avril

une campagne supplémentaire pourra être mise en place à l'automne 2019.

Tirage au sort d'une loterie mises en jeu

un livre d'eric Tourneret ' le genie des abeilles ', sera remis après tirage au sort au numéro 41 ,
M Chadvic Guy. Tirage effectué aléatoirement par ordinateur.

Repas

Le repas est servi vers 13 heures, et l'ensemble des convives remercient l' implication du
syndicat de Villé.

Conférence :L'homme et l'abeille

Michel Muhr présente une conférence sur le sujet de L'homme et l'abeille , conférence
comparant ces 2 sociétés pour édifié la plus vertueuse.

conférence suivi avec attention par un public averti.

La journée est officiellement cloturée par Michel Kerneis à 17 heures

le président Michel Kerneis

le secrétaire

Rapport d'activité de la Fédération des syndicats apicoles du Bas-Rhin 2018

Je vais vous énumérer l'ensemble des actions qui ont été menées par la Fédération des syndicats des apiculteurs du Bas-Rhin au cours de l'année 2018 :

- 1° 7 réunions du comité à la Maison de l'apiculture à Reichstett
- 2° 1 assemblée générale organisée par le syndicat de Bischwiller à Oberhoffen sur Moder le 18 mars 2018
- 3° 2 assemblées des présidents qui se sont déroulées le 01 juin à Seltz et le 07 décembre à Reichstett
- 4° 1 représentation à l'A.G. de l'UNAF à Paris le 24 février 2018 (15 voix soit une voix par tranche de 100 membres)
- 5° 1 représentation à l'A.G. de l'UFAM à Rosheim le 10 février 2018
- 6° Organisation de 3 réunions relatives au concours des miels, une préparatoire à l'organisation du concours, une relative au reclassement des miels et une relative au débriefing après la dégustation au LVD de Colmar
- 7° 3 réunions de travail au CFPPA d'Obernai en présence de Mme France Thomas les 12/06 – 17/07 – 30/08 relatives à la mise place du contenu de la formation BPREA en présence de Mr Frieh et de Mr Huck
- 8° Organisation de 4 réunions du comité confédéral
- 9° Participation à l'assemblée générale de la Confédération 2017
- 10° Distribution du livret des 30 ans du concours aux 31 associations fédérées
- 11° Préparation de la salle du concours le 05 octobre 2018 au Lycée du Pflixbourg à Wintzenheim
- 12° Lancement des invitations à l'ensemble des personnels politiques d'Alsace à l'occasion du concours
- 13° Présentation des problématiques de l'apiculture alsacienne aux personnalités politiques présentes le jour du concours le 06 octobre 2018
- 14° Travail de compilation et d'adressage de tous les articles nécessaires à la réalisation de l'Apiculteur Alsacien
- 15° Collecte des paiements des abonnements à F&A et Abeilles et Fleurs
- 16° Collecte des cotisations d'assurance Groupama
- 17° 3 réunions de travail préparatoires dans le cadre de l'opération « Une haie pour les abeilles et la biodiversité » relatives à l'organisation de la caravane apicole et à la réalisation du livret avec les élèves de l'école d'éco-conseillers de Strasbourg et de HVA (Haies Vives d'Alsace)
- 18° Etude préalable à la réalisation des 3 chantiers organisés par Reichstett et la Société d'Apiculture de Strasbourg – 1869 en compagnie de Philippe Ludwig le technicien de HVA
- 19° Présence et encadrement des 3 chantiers le jour de leur réalisation avec prises de photos et enregistrement d'images vidéo.
- 20° Mise en fonction et déplacement des 6 balances du réseau de la fédération et communication des données via le site internet.
- 21° Gestion des abonnements à Fruits et abeilles
- 22° Représentation de la Confédération pendant toute la durée de la foire exposition de Strasbourg (2 semaines)
- 23° Réimpression des étiquettes de la Fédération et mise en vente chez les revendeurs de matériel apicole locaux.



FÉDÉRATION DES SYNDICATS DES APICULTEURS DU BAS RHIN

Président : Michel Kernéis 51, rue des Pluviers 67 100 STRASBOURG
Vice-Président : Francis Blum 8, rue des Perdreaux 67 110 NIEDERBRONN les BAINS
Secrétaire : Michel Muhr 9, rue des Serins 67 100 STRASBOURG
Trésorier : Charles Geib 21, rue des Chaumières 67 240 SCHIRRHEIM

Steige le 17 mars 2019

Bonjour Mesdames et Messieurs,

C'est avec un grand honneur que je vais vous présenter le rapport moral de la Fédération des syndicats des apiculteurs du Bas-Rhin pour l'année 2018.

Après 2016 et 2017 qui ont été des années apicoles qui ne resteront pas dans les annales tant elles ont été décevantes sur le plan des récoltes, l'année 2018 a débuté sous d'inquiétants auspices puisque l'hiver a semblé ne pas vouloir s'arrêter. Le changement de température vers mi-avril fût brusque et ample, les températures moyennes étant comparables à celle d'un début d'été. Le beau temps s'est ainsi installé pour de longs mois jusqu'à l'automne permettant à nos butineuses d'aller au champs et de récolter pollen, nectar et miellat en grandes quantités. Ainsi les apiculteurs bas-rhinois ont pu récolter des miels de grande qualité dans toutes les catégories qu'ils soient constitués à base de nectar ou de miellat. Les chiffres du concours des miels des apiculteurs – producteurs sont éloquentes 158 apiculteurs participants et 373 échantillons présentés. Nous avons cependant un petit regret, celui de n'avoir enregistré qu'un tiers de participants originaires de notre département. Nous devons donc à l'avenir continuer à vous encourager et à vous inciter à présenter des miels au concours car ce rapport de 1/3 de bas-rhinois pour 2/3 de haut-rhinois n'est pas représentatif ni en volume ni en valeur de la qualité des apiculteurs de notre département. Quoiqu'il en soit cette belle année apicole a permis à tous de reconstituer les stocks qui étaient épuisés.

Sur le plan sanitaire, l'hiver s'est peut-on dire mieux passé que dans d'autres régions de France où l'hivernage a été catastrophique en Bretagne, en Dordogne, en Charente maritime, dans le Doubs. L'étude du technicien de l'ADAGE a abouti à la conclusion d'une mortalité moyenne de 20% seulement en Alsace, si l'on peut dire, à laquelle il faut ajouter 3 à 4% de non valeurs. Par ailleurs, une vaste étude menée par le ministère de l'agriculture renseignée par 13.000 apiculteurs a conclu à une mortalité moyenne de 30% en France en 2018.

L'UNAF le syndicat national auquel adhère notre fédération a interpellé les pouvoirs publics. Devant le déni du ministre de l'agriculture Stéphane Travert, l'UNAF s'est associé à la FFAP pour lancer un mot d'ordre de mobilisation et a invité ses membres à manifester le 07 juin. J'ai donc dans l'urgence entrepris la démarche et remis en préfecture un « dépôt d'une déclaration de manifestation ». Je remercie Madame Christine May et Monsieur Michel Muhr membres de la Société d'Apiculture de Strasbourg – 1869 qui se sont déclarés comme co-organisateurs à mes côtés. J'ai été contacté par un agent des services de la sécurité intérieure qui a fait son travail d'enquête et qui était présent sur les lieux de la manifestation, place de la République devant la préfecture à Strasbourg. Je remercie chaleureusement, les 40 apiculteurs qui nous ont rejoint des quatre coins du département pendant une heure, le temps de prononcer un discours et de répondre aux nombreux médias présents que j'avais alertés par un communiqué de presse.

Cette mobilisation nationale a reçu le soutien du ministre Nicolas Hulot et a entraîné plusieurs rendez-vous au ministère et à l'Élysée. Cela a entraîné une reconnaissance de ces mortalités exceptionnelles et au déblocage d'une aide de l'Etat de 3 millions d'euros. J'ai cependant été très déçu par le contenu des revendications qui ne prévoyaient aucune aide aux apiculteurs non-professionnels. J'ai fait part de ma déception à Charles Huck président de la CNTESA de l'UNAF afin qu'il demande à nos représentants

syndicaux nationaux de ne pas nous oublier. J'ai adressé parallèlement un courrier au président de l'UNAF en lui signifiant que nous avons manifesté avec force notre solidarité et qu'en retour aucune revendication d'aide à l'apiculture non professionnelle n'avait été déposée. J'ai demandé dans mon courrier, à ce que de façon assez proche du modèle allemand ou autrichien, il soit demandé une franchise fiscale sur les 50 premières ruches. (la déclaration en préfecture, le discours prononcé place de la République ainsi que le courrier adressé à Gilles Lanio seront mis en ligne sur le site internet de la Fédération). On m'a répondu que cette demande n'ayant pas été déposée dès le début des négociations, il était difficile de l'y ajouter, fermez le ban !

Cette revendication visait à défendre les intérêts des apiculteurs non professionnels non cotisants solidaires et n'avait quasi aucune chance d'aboutir dans la mesure où elle n'obtiendrait très probablement pas l'adhésion des professionnels qui pourraient la considérer, à raison, comme un avantage déloyal. J'ai donc reformulé cette proposition, le 23 février de cette année lors de l'A.G. de l'UNAF en insistant sur le fait qu'il ne fallait pas diviser les pros et les non - pros et faire cause commune face à des difficultés partagées. J'ai donc proposé que la franchise fiscale sur les 50 premières ruches soit appliquée à tous les apiculteurs quel que soit leur statut. La salle a réagi par des applaudissements et le conseil d'administration s'est saisie de cette proposition afin de voir de quelle manière elle pourrait être applicable en remportant l'adhésion des professionnels avant d'être soumise au ministère. Il ne reste plus qu'à attendre et voir...

La date du 07 avril 2018 a été une journée à marquer d'une pierre blanche. La Fédération des syndicats des apiculteurs du Bas-Rhin a pris pour un mandat de trois ans la Présidence de la Confédération régionale des apiculteurs d'Alsace. Un tel évènement n'était pas arrivé depuis 21 ans.

Lors de ce C.A. Mr Lecomte a transmis au nouveau trésorier Mr Charles Geib les extraits de compte et les comptes financiers ont été transférés ensuite de l'agence du Crédit Mutuel de Dannemarie à l'agence de Mommenheim. Mr Barlier a quant à lui transmis les archives du secrétariat à Mr Michel Muhr qui a repris la fonction. Les assesseurs de notre Fédération sont le vice-président Jean-Jacques Martz, Mr André Kammerer et Mr Gérard Lickel.

Le nouveau bureau et l'ensemble du conseil d'administration s'est immédiatement mis au travail pour assurer dans les meilleures conditions la réalisation de toutes les actions programmées et en premier lieu le concours des miels.

Celui-ci a fêté ses 30 années d'existence en 2018. Afin de marquer cet évènement, la Confédération a entériné la réalisation d'un livret de 32 pages, sur la proposition de Mr Frieh, afin de marquer cet anniversaire. Ce document a été tiré à 3700 exemplaires et distribué aux syndicats à l'attention de tous les apiculteurs alsaciens membres de la Confédération. Nous avons transmis ceux-ci aux Présidents de notre Fédération à l'occasion de la réunion d'automne qui a eu lieu à Reichstett le 07 décembre.

Afin de tirer le meilleur parti de ce trentième anniversaire nous avons invité sur ma proposition tous les députés, les sénateurs et les conseillers départementaux alsaciens afin de les rencontrer pour leur exposer nos difficultés et leur présenter les solutions que nous préconisons. Etaient présents le député du Bas-Rhin Bruno Studer et son directeur de cabinet Pascal Laubscher, le député du Haut-Rhin Jacques Cattin, Mme la conseillère départementale Marie-France Vallat et Mr le conseiller départemental Yves Hemedinger.

Je leur ai présenté la structuration de l'organisation syndicale apicole alsacienne, rappelé que nous condamnons l'utilisation des pesticides et notre volonté que l'interdiction du glyphosate soit inscrite dans la loi. Nous avons insisté sur les mortalités hivernales qui sont bien trop élevées et indiqué que la suppression de la franchise sur les 10 premières ruches et la mise en place du forfait apicole étaient injustifiés au regard des services rendus par nos abeilles à la pollinisation des cultures. Nous leur avons donc signifié que nous demandons une suppression du forfait et la mise en place d'une franchise fiscale sur les 50 premières ruches comme cela est pratiqué à quelques nuances près en Allemagne ou en Autriche. J'ai noté pendant cette rencontre avec les élus, leur totale ignorance de nos problèmes alors que ce sont eux qui préparent les lois,

les budgets et les votent. Ce travail d'information et de rencontre avec les élus doit être poursuivi et amplifié, car des articles récents dans le Monde et les DNA ont montré que par leurs votes et leurs prises de positions beaucoup d'élus alsaciens n'ont pas encore pris la mesure des risques que font porter les pesticides sur la vie des abeilles, la biodiversité et la santé humaine.

A l'issue du concours un vin d'honneur a été offert en présence de la conseillère départementale Mme Vallat et du député Bruno Studer qui a prononcé quelques mots. Ce fût aussi l'occasion de remercier nos partenaires du LVD de Colmar avec force de fleurs et de chocolats. En particulier Mme Raimondi qui a assuré les analyses du concours depuis ses débuts et qui a pris sa retraite au cours de l'année, ainsi que ses deux jeunes collaboratrices Mmes Payebien et Fleith. Le concours 2018 fût donc l'occasion d'une très belle rencontre autour des miels de qualité alsaciens.

Je remercie pour leur forte implication dans ce succès André Frieh, Philippe Bosshard, Jean-Pierre Heller, Francis Anchling, Annarella Raimondi, Gérard Lickel, Daniel Bembeneck et l'ensemble des dégustateurs ainsi que les apiculteurs bénévoles de Colmar pour le Haut-Rhin et de Strasbourg pour le Bas-Rhin qui ont préparé la salle la veille du concours.

Enfin le C.A. a décidé de lancer une nouvelle formation de dégustateurs de miel en 2019 afin de maintenir un effectif suffisant pour assurer le bon fonctionnement de l'analyse organoleptique du concours. Celui-ci se déroule d'ailleurs ce week-end les 16 et 17 mars à Ribeauvillé.

Deuxième sujet phare porté par la Confédération, la formation des moniteurs. Les cours, sous le contrôle et l'animation de Charles Huck se sont poursuivis tout au long de l'année. Celui-ci, ancien président de notre Fédération et Président de la CNTESA de l'UNAF, a travaillé avec la direction du CFPPA de Obernai à la reconnaissance de la valeur de cette formation par un constat de spécialité. Elle sera donc dorénavant diplômante puisqu'elle se clôturera par un examen d'évaluation en fin de parcours qui donnera au diplômé une reconnaissance d'Etat de niveau CAP ou BPREA de niveau IV. Outre ce magnifique résultat de la reconnaissance de la valeur de la formation des moniteurs apicoles alsaciens, Charles Huck a collaboré avec Mme Thomas la directrice du CFPPA, à la mise en place d'un certificat de spécialisation apicole qui est en cours de reconnaissance par le ministère de l'agriculture.

Ces résultats sont uniques en France et place l'apiculture alsacienne non professionnelle à la pointe de l'apiculture française en matière de formation.

L'augmentation conséquente du nombre de membres des deux Fédérations, la multiplication des ruchers écoles, l'élévation générale du niveau de compétences, la pérennisation du modèle alsacien de petits producteurs, sont les conséquences directes de la mise en place de la formation des moniteurs il y a 19 ans. Cette mesure visionnaire, à l'époque, bénéficie aujourd'hui à toute l'apiculture alsacienne. Je remercie donc chaleureusement Charles Huck pour la contribution incontournable que constitue son travail en matière de formation à la bonne santé de l'apiculture en Alsace.

Troisième sujet de collaboration intense entre les deux Fédérations, la publication de l'Apiculteur Alsacien. C'est malheureusement là que les choses se gâtent car ce point a été l'objet d'une crispation de nos amis Haut-Rhinois. Pourtant l'ensemble des articles ont été remis dans les délais fixés afin de permettre à Mr Daniel Bembeneck de réaliser un numéro de 40 pages dans les meilleures conditions.

Cette année le choix a été fait de diffuser l'Apiculteur Alsacien via le site internet de la Confédération en raison du coût net excessif de la publication en version papier qui s'est monté à 3385 euros en 2017 soit 50% du montant des cotisations fédérales annuelles.

Le compte de résultat prévisionnel 2018 laissait augurer avec un doublement prévu de la cotisation à la FRAGE et la décision d'éditer le livret anniversaire des 30 ans du concours un déficit de 8.000 euros. Hors après un exercice 2017 déjà déficitaire de 8.000 euros j'ai refusé de continuer sur cette pente. C'est pourquoi des mesures d'économie se sont logiquement imposées.

Nous avons donc opté pour la solution la moins onéreuse qui a permis d'économiser 2.200 euros.

La mise en ligne sur internet de l'Apiculteur Alsacien présente outre un moindre coût, de nombreux avantages. Elle permet une plus large diffusion, la consultation est possible à tous moments et en tous lieux et elle ne limite pas le nombre de pages.

Le compteur installé sur le site a enregistré 3.000 clics d'ouverture de la revue dans les deux mois qui ont suivi la publication. On nous a rapporté des difficultés pour certains à ouvrir ou télécharger le document. Celui-ci était assez lourd car il y a beaucoup de texte et beaucoup de photos, mais il était publié en format PDF consultable par n'importe quel ordinateur. C'est donc le manque de puissance des ordinateurs des particuliers qui explique ces difficultés. Nous veillerons donc à l'avenir à alléger encore le format de publication pour en faciliter l'ouverture.

En ce qui concerne les subventions, la FRAGE, Fédération régionale des apiculteurs du Grand Est, a été reconnue par la Région comme son interlocuteur pour représenter les petits producteurs estimés à environ 6.000 alors que le nombre de pros est estimé à 200. La FRAGE a donc pour l'instant comme mission principale de collecter et présenter les demandes de subventions à la région Grand Est.

Le contrat de filière 2018-2020 prévoit jusqu'à 43.500 euros de subventions par an pour les petits producteurs du Grand Est. Je rappelle à titre de comparaison que le plan triennal 2012-2014 destiné à l'époque uniquement aux apiculteurs alsaciens prévoyait jusqu'à 100.000 euros de subventions par an. On constate donc une nette diminution, de l'ordre d'un facteur au moins égal à 4, des aides par apiculteur.

Le périmètre d'intervention de ces aides se limite aujourd'hui aux points et aux montants suivants :

- Aide aux mielleries collectives et aux ruchers écoles 30.000 €/an
- Aide aux formations de formateurs et de moniteurs apicoles 3.500 €/an
- Aide aux formations d'initiation dispensées par les syndicats 5.000 €/an
- Aide aux actions de promotion des miels du Grand Est 5.000 €/an

Le conseil d'administration de la Confédération a décidé le 01 octobre 2018 d'adhérer à la FRAGE en 2019, comme l'année précédente, de façon unie pour mieux défendre les intérêts des apiculteurs alsaciens membres des deux Fédérations. Le montant de la cotisation 2018 a été de 0,50 € par membre et non pas de 1 € comme il était initialement prévu dans la mesure où la FRAGE a décidé de surseoir son adhésion à l'ADAGE en 2018. L'adhésion de la FRAGE à l'ADAGE en 2019 fera bien passer cette fois-ci la cotisation de 0,50 à 1 € / membre. Cela entraînera pour assurer l'équilibre financier de la Confédération d'augmenter la contribution des deux Fédérations.

Enfin sur le plan politique alsacien, la défense de l'identité alsacienne portée par Mme Klinkert présidente du conseil départemental du Haut-Rhin et Mr Bierry président du conseil départemental du Bas-Rhin a porté ses fruits. Le gouvernement de Mr Philippe a entériné la demande des deux départements à se rassembler en un département unique avec des prérogatives étendues tout en conservant les deux préfetures. Ainsi à l'horizon 2021 la fusion des deux départements donnera naissance à une Collectivité Européenne d'Alsace. Nous nous retrouverons ainsi en présence de deux fédérations apicoles défendant les mêmes intérêts sur un même territoire dans une collectivité unique d'Alsace.

L'idée d'un rassemblement des deux Fédérations avait déjà été lancée par Mr Friehe pour défendre et renforcer les spécificités de l'apiculture alsacienne lors du C.A. du 06 octobre 2015, découvre-t-on dans les archives Confédérales à la page 89.

Le Président Friehe avait également adressé un courrier évoquant la chose à Mr Winterberger président de la Fédération du Bas-Rhin, qui serait resté sans réponse, peut-on lire dans les archives datées du 23 janvier 2016 à la page 100. On découvre quelques lignes plus loin que, je cite : « Monsieur Anchling avance que la

meilleure façon d'aller vers cette Fédération d'Alsace serait que le Bas-Rhin se prépare à prendre la présidence de la Confédération à l'occasion de la prochaine alternance ».

Nous y sommes ! Nous avons donc invité les haut-rhinois à entamer un travail de réflexion sur le sujet. Nos espoirs ont été malheureusement refroidis par la déclaration d'un refus catégorique du Président Frieh lors de l'assemblée générale du 19 janvier 2019 à Châtenois. Celui-ci a été exprimé de façon si brutale et si catégorique, les présidents de syndicats présents ce jour-là pourront en témoigner, qu'il ne peut-être emblématique de la position de la Fédération des syndicats des apiculteurs du Haut-Rhin.

Je regrette profondément qu'après avoir été à l'origine de l'évocation d'un travail de réflexion sur la création d'une grande Fédération régionale des apiculteurs d'Alsace, **le Président Frieh campe aujourd'hui sur une position radicalement opposée !** et cela sans explications. La solution ne se trouve peut-être pas au niveau des conseils d'administration qui n'arrivent pas à se mettre d'accord mais du côté de la base chez nos membres. Je reviendrai donc sur le sujet plus tard dans la matinée.

De façon générale, cette première année de présidence de la Confédération se solde par un bilan très satisfaisant, faisant ainsi taire les mauvaises langues qui prédisaient une bérésina. Un très beau 30^{ème} concours des miels avec de nombreux élus présents, la publication de l'Apiculteur alsacien en version dématérialisée, la mise en place d'un diplôme reconnu par l'état sanctionnant la formation des moniteurs qui s'achèvera en juin de cette année, la décision et l'organisation d'une nouvelle formation de dégustateurs, la présence de la Confédération pendant toute la durée de la foire européenne début septembre grâce au formidable investissement tant humain que matériel de Gérard Lickel, le président de l'association de Pfaffenhoffen, enfin un budget maîtrisé qui se solde même par un résultat légèrement positif.

Je souhaite donc adresser tous mes remerciements pour leurs contributions à soutenir les actions de la Confédération au bénéfice de tous les apiculteurs alsaciens, les membres du conseil d'administration dont je rappelle les noms Mr André Frieh, Mr Vincent Barlier, Mr Robert Lecomte, Mr Jean Aspero, Mr Roland Rusch, Mr Philippe Bosshard, Mr Michel Muhr, Mr Charles Geib, Mr Jean-Jacques Martz, Mr Gérard Lickel, Mr André Kammerer ainsi que Mrs Francis Anchling, Jean-Pierre Heller et Charles Huck qui sont invités régulièrement au titre de leurs expertises.

Dernière opération de taille et innovante menée par notre Fédération, l'opération « **Une haie pour les abeilles et la biodiversité** ». La nature même de cette action est tout à fait inédite puisqu'elle a pour objet l'amélioration des conditions environnementales de nos abeilles. Toutes les autres opérations visent à améliorer les connaissances des apiculteurs, améliorer la qualité des produits, améliorer le fonctionnement des structures. Aucune ne s'applique directement aux abeilles. Une haie pour les abeilles et la biodiversité est au cœur de la problématique cruciale actuelle qui est d'augmenter et de diversifier le bol alimentaire de nos abeilles tout en défendant la biodiversité, c'est ce qui constitue l'originalité et la pertinence de ce plan.

Notre partenariat avec Haies vives d'Alsace nous a permis de réaliser une première caravane apicole composée de 6 chantiers dont 5 dans notre département et un en Moselle. Le calendrier a dû être reprogrammé en raison de la sécheresse qui a rendu impossible l'arrachage des plants tant la terre était dure. Mais tout est rentré dans l'ordre avec l'apparition des premières pluies pendant la première quinzaine de novembre. Au total se sont près de 120 personnes qui se sont portées volontaires pour apprendre les bons gestes et comprendre tous les services écologiques que rend la haie en plus d'être une source de nourriture pour nos abeilles et toute l'entomofaune. Je remercie tout particulièrement trois associations membres de notre Fédération qui ont participé à cette première édition, le syndicat de Reichstett qui a organisé un chantier le 27/11, le syndicat de Wissembourg qui a activement participé au chantier de Obersteinbach le 26/11 avec la présence de nombreux membres et la Société d'Apiculture de Strasbourg – 1869 qui a organisé deux chantiers les 24/11 au cœur du Parc Naturel Urbain (PNU) Ill/Bruche et 06/12 à Ernolsheim/Bruche.

Philippe Ludwig, l'animateur de Haies vives sur cette caravane a été très apprécié pour ses compétences techniques, son sens de la pédagogie et sa gentillesse. Nous le remercions chaleureusement et lui donnons rendez-vous à l'automne prochain. Je vous invite à visiter le site de Haies vives d'Alsace pour y retrouver toutes les infos pratiques sur la campagne 2018 ainsi que la couverture médiatique qu'elle a suscitée.

Il est également possible via la page contact du site de proposer un projet de chantier pour la caravane de l'automne 2019.

Toutes les actions que j'ai décrites dans ce rapport n'ont été possible que grâce à la générosité, le sens de l'intérêt commun, le sens du partage et le désintéressement de vos représentants au sein du comité de notre Fédération.

Je suis heureux et fier d'avoir partagé toutes ses heures en leur compagnie à réfléchir à notre avenir commun, à établir des plans et ébaucher des stratégies, à réaliser ensemble ce qui nous semble juste et digne d'intérêt.

Je vous rappelle leurs noms et je vous demande de les applaudir chaleureusement ce qui est probablement le meilleur moyen de les remercier. Charles Geib, Michel Muhr, Francis Blum, Sébastien Berger, Jean-Jacques Martz, Bernard Deis, Gérard Lickel, André Kammerer, Patrice Benoist, Marc Kernel, Sébastien Heintz et votre serviteur...

Je vous remercie de votre attention.

Michel Kernéis

Président de la Fédération des syndicats des apiculteurs du Bas-Rhin

Président de la Confédération Régionale des Apiculteurs d'Alsace